

LES POMPES A INCENDIE D'ISOLA 1913 – 1945

D'abord, un peu d'histoire :

Mentionné dans une charte de 1066 sous le nom de « Leudola », Isola est un village au riche passé agro-pastoral, solidement implanté à fond de vallée au confluent de la Tinée et de la Guercia.

Cette commune qui comptait un millier d'âmes en 1755, eut la particularité de voir la frontière de 1861 intégrer une partie de ses hauts pâturages au territoire italien (comme Valdeblore, Rimplas et Saint Martin Vésubie) et attendra le traité de Paris du 10 février 1947 pour retrouver l'intégralité de son territoire.

Au pied de son clocher du XII ème siècle, dorment : moulin à grains, lavoirs et four communal, témoins d'une activité agricole soutenue.

Un splendide cliché sur plaque photographique réalisé en 1897 par le Chevalier Victor de CESSOLE (1859 – 1941) montre bien les maisons serrées, aux toitures en bois, aliment de choix en cas d'incendie.

Déjà, le 16 avril 1852, un feu de forge s'était déclaré au village aux alentours de 11 heures du matin, et les minutes du procès en date du 12 août 1853 démontrent que 29 propriétés furent concernées par ce sinistre.

1911 : Premières tentatives !

Voici, donc, une histoire peu ordinaire de la prévention et la lutte contre l'incendie dans les communes rurales de notre département, elle débute par un courrier daté du 25 avril 1911, adressé à Monsieur le maire d'Isola par Monsieur MUSSO, *Inspecteur honoraire* résidant à Saint Sauveur sur Tinée et qui devait faire réponse à une sollicitation de la commune « *J'ai vu hier Monsieur l'Inspecteur Départemental en service à Nice des Sapeurs Pompiers. Il m'a confirmé que la ville de Nice est dans l'intention de vendre toutes ses petites pompes à bras dès qu'elle sera munie d'un nombre suffisant de pompes automobiles, mais que dès maintenant, il allait proposer de céder une de*

ces pompes (...) à la commune d'Isola. (...) Il vous enverra aussi un sous-officier instructeur pour apprendre le maniement de la pompe aux jeunes gens du pays. »

Puis passèrent quelques mois pendant lesquels la municipalité adressera nombre de demandes de devis à quelques maisons spécialisées susceptibles de fournir un matériel de lutte neuf.

La question semblait d'importance et une délibération du conseil municipal en date du 18 juin 1911 fait montre d'une grande clairvoyance, jugez plutôt !

« Monsieur le maire appelle l'attention du conseil sur l'utilité de l'achat d'une pompe à incendie. Il expose que les sinistres dus à la négligence sont fréquents, surtout dans les communes rurales. Que le village d'Isola dont les toits sont en bois courrait le plus grand danger en cas d'incendie. Qu'il conviendrait de faire d'urgence l'acquisition d'un matériel de secours suffisant pour parer à toutes les éventualités. Il donne lecture d'un devis établi par la maison GUGUMUS de Nancy qui s'élève à la somme de 1335 francs. »

Le conseil votera l'attribution de 400 francs pour le projet et sollicitera du département *« une subvention aussi élevée que possible »*.

1912 : Feux au village !

Une délibération du conseil municipal datée du 25 août 1912 nous montre qu'une catastrophe fut évitée de justesse. Grande logique et vérité dans les mots qui suivent ... : *« l'incendie du 25 juillet dernier a occasionné des dégâts assez importants mais heureusement limités grâce à l'énergie avec laquelle on a combattu le feu et arrêté ses ravages : on n'a pu s'en rendre maître qu'en démolissant les toitures des maisons voisines et ce moyen eut été insuffisant et même impossible s'il y avait eu le moindre vent ; tout le village, alors, eut été la proie des flammes. Tandis que si on avait eu une pompe à incendie dès le début, le feu aurait été arrêté en peu de temps. L'acquisition (...) dont on a déjà tant parlé, est donc nécessaire et l'opinion publique, d'accord avec la plus élémentaire prévoyance la demande d'urgence. »* Le conseil considèrera *« que l'acquisition ne peut plus être différée »* et optera pour le *« modèle et le devis fournis par la maison PIN de Nice »*.

Les termes du courrier adressé le 16 septembre à Monsieur le préfet par le maire pour obtenir l'indispensable subvention illustrent bien la réalité du péril et l'angoisse de la population : « *Notre village a été fortement éprouvé cette année par le feu : le 25 juillet, un incendie détruisait une maison sous laquelle se trouve le four communal, et on était obligé d'abattre 4 toitures des maisons voisines pour arrêter les progrès du feu et éviter un désastre général ; le 20 août le feu se déclarait à nouveau dans une maison mais on était assez heureux pour l'éteindre sans grands dommages ; enfin, hier, nouvelle alarme. La population est apeurée, nos maisons sont en grande partie construites en bois, une pompe à incendie est donc d'une extrême nécessité mais nous avons eu déjà de grands frais occasionnés par l'incendie du 25 juillet, nous ne pourrions pas supporter entièrement la charge de cet achat.* » Monsieur le préfet répondra à la mairie en demandant le vote d'un crédit de 900 francs, l'assemblée départementale, devant se réunir en avril 1913, pouvant assurer le complément de l'acquisition par subvention de 450 francs.

Et le 3 novembre 1913 arrivèrent à Isola la pompe et quelques accessoires (qui seront complétés le 9 mars 1914), livrés par la maison PIN Frères de Nice dont je vous laisse découvrir l'entête dont le libellé m'interpella : « *Au forgeron de la paix* »... Nous sommes à quelques mois de la première guerre mondiale...

Le 16 novembre 1913, le sapeur pompier MALLER de Nice « *commis par monsieur le maire d'Isola* » signera l'attestation suivante : « *ai visité ladite pompe et ses accessoires et l'ai fait fonctionner avec l'aide des jeunes gens qui auront à en assurer la manœuvre et ai reconnu que la pompe fonctionne normalement* ».

1930 : La moto pompe !

L'un de mes précédents articles était consacré au dramatique incendie qui dévasta Saint Etienne de Tinée, village voisin, le 31 juillet 1929. L'étendue de ce sinistre malgré la présence de deux pompes à bras municipales démontrait certainement la faiblesse de ces matériels devenus désuets à l'ère du moteur à explosion.

Pour se prémunir contre le feu de manière encore plus efficace, Isola se dota d'une moto pompe. De marque « Renault », cette dernière fut acheminée depuis Nice le 7 octobre 1930 par la société de transport Fabre et restera certainement régulièrement entretenue. Pour preuve, dans sa séance du 18 novembre 1934, le conseil municipal abordera « *la fourniture par monsieur MALLEET Henri d'essence pour la moto pompe à incendie* » et j'ai trouvé une facture du 12 août 1938 qui traite de l'entretien et la réparation de la pompe.

C'est à la veille de la seconde guerre mondiale qu'apparaîtra, la notion de « *Centre de secours intercommunal pour l'incendie* ». Dans son mémoire sur la réorganisation des centres de rattachement, adressé à monsieur le préfet le 18 décembre 1939, le commandant POUILLAN, mentionne la présence d'un corps de pompiers, doté « *d'une moto pompe et de petits matériels* ». Les pompiers Isoliens ont, en outre, la charge de la défense des communes de Roure, Roubion et Saint Sauveur.

Après viendra par arrêté préfectoral le 26 mai 1944, (date d'infinie tristesse dans la mémoire collective niçoise) la création d'une « *Commission départementale de défense et de secours contre l'incendie* » commission spéciale instituée aux fins de régler le fonctionnement du Service départemental d'incendie et composée de 3 conseillers généraux (messieurs REVEL, MASSE, ROVERY), des Maires de Nice, Cannes et Menton, de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, du Conservateur des eaux et forêts, du directeur de la Défense passive, et de l'inspecteur départemental des services d'incendie.

Cette commission entérinera à compter de 1946, la prévision de création ou la réorganisation des corps de pompiers dans certains chef lieux de canton du département par dotation d'une camionnette (vecteur indispensable de traction pour la pompe et de transport pour le matériel) ainsi que l'équipement de 12 sapeurs pompiers volontaires. Saint Etienne ou Guillaumes recevront leur « premier camion de pompiers » en 1948. Les motos pompes « isolées » perdureront encore quelques années à La Bollène-Vésubie, Lantosque, Clans et ... Isola jusqu'à la progressive installation de véhicules de lutte.

Et nos pompes isoliennes ?

Bien malheureusement... Je n'en trouve plus traces... Alors... Que retenir de cette histoire ? A mon sens trois choses :

- tout d'abord, la prise de conscience collective du danger que représentait le feu dans ces villages de notre haut-pays où l'habitat présentait un aliment de choix pour l'incendie ;

- ensuite, la solidarité « montagnarde » déjà évoquée dans ma chronique sur l'incendie de Saint Etienne où les paysans de Saint Sauveur, Isola, Saint Dalmas avaient couru au secours de leurs voisins sinistrés et qui peut aussi s'illustrer par la délibération du conseil municipal d'Isola allouant une subvention de 100 francs au village de Roubion victime d'un incendie le 10 octobre 1930 (destruction de 8 bâtiments, anéantissement de récoltes et perte de troupeaux) ;

- enfin, sacré exemple d'engagement, d'altruisme et de continuité autour de cette pompe à bras dont la manœuvre pour tenter de préserver le patrimoine commun était confiée « *aux jeunes gens du village* » !.

« *Ne pas prévoir, c'est déjà gémir* » avait écrit le grand Léonard de VINCI dans son recueil de maximes, bel exemple de sagesse et prévoyance dans cette petite page d'histoire !

Alain BERTOLO

Novembre 2005

MACHINES

ÉTABLISSEMENTS PIN FRÈRES
19 415 RUE MARINIER - 27 BOULEVARD GARIBOLDI - 20 652 RUE MASSIMA
QUINCAILLERIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

AU FORGERON DE LA PAIX

BULLETIN DE LIVRAISON

M. Marie d'Isola

NICE le 3/11 1913

1	pompe incendie - art. 22 avec tuyau ordinaire	580
1	Charriot	220
6	m tuyau cuir doublé coran pour aspiratory	150
20	m tuyau toile H.S. - qualité extra pour reponement	50
1	rouvert	15
10	seaux toile 10 lt. transport	55
		65
		1115

PRIX NET

DEBITÉ

Le 14 Janvier 1914

Pin Frères

Pin Frères

MACHINES

ÉTABLISSEMENTS PIN FRÈRES
19 415 RUE MARINIER - 27 BOULEVARD GARIBOLDI - 20 652 RUE MASSIMA
QUINCAILLERIE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

AU FORGERON DE LA PAIX

M. Marie d'Isola

NICE le 1/3 1914

1	Machine art. 32 mudi à tracard	12
4	Levis de piston 2500 avec tamis aide	18
1	de à mulette	14 30
		12
		46 30

DEBITÉ

Le 14 Janvier 1914

Pin Frères

Pin Frères



Pompe à bras sur son chariot